



DOCUMENT DE PRÉSENTATION NOUVELLE ÉCOLE SPÉCIALISÉE À VOCATION RÉGIONALE

Adresse : 201, boul. Sutterlin à Châteauguay
Date prévue d'ouverture : Septembre 2019
Directeur : Christian Trudeau

L'école spécialisée, dont la construction a débuté à l'hiver 2018, pourra accueillir jusqu'à 85 élèves et presque autant de membres du personnel. La conception du bâtiment et du site devra permettre un agrandissement futur afin de porter sa capacité d'accueil à un total de 140 élèves.

MISE EN CONTEXTE

En 2006, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) autorise à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) l'ouverture d'un point de service sous-régional à l'école primaire Gérin-Lajoie à Châteauguay afin de scolariser des élèves lourdement handicapés.

En octobre 2014, la CSDGS demande au MELS le financement nécessaire afin de construire une école spécialisée qui permettrait d'accueillir des élèves du primaire et du secondaire et, ainsi, de répondre à la demande croissante de scolarisation des élèves handicapés du territoire.

En janvier 2016, la Commission scolaire New Frontiers (CSNF) et la CSDGS établissent un partenariat afin de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) l'autorisation de construire une école spécialisée.

En août 2016, le MEES octroie le financement à la CSDGS afin de subventionner cette école spécialisée qui permettra de scolariser, dans le respect des droits linguistiques tant francophones qu'anglophones, des élèves présentant de lourds handicaps.

Le partenariat entre les deux commissions scolaires se concrétise notamment par la cession d'un terrain par la CSNF à la CSDGS pour la construction de l'école spécialisée et, en contrepartie, la CSDGS s'engage à organiser des services qui puissent répondre aux besoins des élèves tant francophones qu'anglophones.

CLIENTÈLE CIBLÉE

La nouvelle école spécialisée, qui aura un mandat régional, accueillera une clientèle de 4 à 21 ans, c'est-à-dire des élèves de niveau préscolaire, primaire et secondaire ayant des besoins particuliers :

- élèves handicapés ayant une déficience intellectuelle profonde associée ou non à un autre handicap;
- élèves handicapés ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère associée à une déficience motrice grave;
- élèves handicapés ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère associée à un trouble dans le spectre de l'autisme.

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE

L'école spécialisée, qui regroupera 16 locaux de classe, des locaux de soins et de services pour une superficie totale de 6 247 m², se vaudra d'abord un milieu de scolarisation pour les élèves qui la fréquenteront ainsi qu'un milieu de vie sain, sécuritaire et tolérant. On y retrouvera notamment :

- une salle noire multisensorielle;
- une salle blanche multisensorielle apaisante (de type Snoezelen);
- une salle de musicothérapie;
- une salle de lecture;
- un plateau qui permettra d'enseigner les rudiments de la vie quotidienne en appartement;
- un atelier permettant une formation préparatoire de base au marché du travail;
- une salle de psychomotricité;
- une salle d'ergothérapie;
- un bassin thérapeutique;
- un gymnase et ses locaux de services;
- une salle de repas médical;
- des salles de soins d'hygiène;
- une aire de jeux extérieure;
- etc.

Le mobilier, l'appareillage et l'outillage spécialisés seront prévus en fonction des besoins spécifiques de chaque élève.

Les aménagements extérieurs prévoient notamment :

- deux débarcadères pour recevoir environ 38 véhicules de transport adaptés;
- un stationnement principal de 92 cases;
- un stationnement pour parents et visiteurs à mobilité réduite de 18 cases, dont 3 réservées aux personnes handicapées;

Les deux commissions scolaires ont confirmé leur objectif commun d'adapter le contenu de l'école à la réalité des besoins des élèves francophones et anglophones qui la fréquenteront.

La direction et les membres du personnel de l'école pourront compter sur le soutien et la collaboration du Centre intégré de la santé et des services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest. En plus d'être impliqués au niveau de l'aménagement des lieux et l'achat de matériel adapté, des professionnels en soins infirmiers, en ergothérapie et en physiothérapie offriront des soins et services de réadaptation en soutien à la scolarisation des élèves. Des locaux seront d'ailleurs mis à leur disposition. Des rencontres de concertation entre les collaborateurs des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux auront également lieu à l'école spécialisée.